



## Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 6 février 2019 à 18 h 30, à la salle du conseil des maires de la MRCVO.*

### **PRÉSENCES**

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier  
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier  
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier  
Mme Line Charest, conseillère de quartier  
M. John Rollin, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

### **ABSENCES**

Mme Louise Landry, conseillère de quartier  
M. Yvon Fortin, conseiller de quartier

### **ASSISTANCE**

2 citoyens

---

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 40.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Maude Gélinas de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-02-01**

### **3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2018**

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Elle donne un suivi sur les sujets suivants :

- a) **490, route 117** : L'aménagement de la cour sera fait l'été prochain, le résident étant hospitalisé;
- b) **Carnet de santé du village minier** : Un plan de communication sera réalisé pour le projet;
- c) **Éclairage** : L'éclairage a été rétabli sur la rue Perry Drive.

Il est proposé par Mme Line Charest d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 7 novembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2019-02-02**

### **4. Fermeture du bureau de poste à Louvicourt**

Le 8 janvier dernier, la Ville a reçu une correspondance de la part de Postes Canada pour l'informer que le commerce abritant le comptoir postal fermera ses portes en février. Après vérification de leur part, aucun autre

commerce n'est enclin à recevoir le comptoir. Pour accommoder les citoyens du quartier, mais également ceux de Lac-Simon et de Kitcisakik, des boîtes seront installées devant le centre communautaire. Pour ce qui est de la récupération des colis, les citoyens devront se déplacer dans un comptoir de Val-d'Or.

## 5. Présentation du budget et du plan triennal d'immobilisations

La présidente donne une présentation du budget qui a été présenté à la chambre de commerce et qui décrit les différentes réalisations de 2018 et celles de la prochaine année.

En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisations, voici ce qui en est pour le quartier :

- Raccordement des pluviaux sur la 3<sup>e</sup> Avenue dans la première phase de la revitalisation du centre-ville (2019);
- Rénovation de l'infrastructure souterraine de la rue Dufresne (2020);
- Surfaçage entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 1<sup>re</sup> Rue (2021).

## 6. Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- a) Gazoduc** : Il y aura une soirée d'information les 15 et 16 février au Forestel en prévision du passage du gazoduc sur le territoire de la Ville de Val-d'Or.
- b) Château d'eau** : À la suite des montants déposés par soumission, la Ville a pris la décision de ne pas procéder à la rénovation de celui-ci, car les prix sont trop élevés. La Ville ne bénéficie pas de subventions, car il n'est pas reconnu comme étant un monument du patrimoine par le gouvernement;
- c) Rues Vinney et Perry Drive** : Le stationnement est maintenant réduit à un côté seulement au même titre que l'avenue Perreault. Les rues, qui sont trop étroites, sont achalandées lors d'événements majeurs à la Cité de l'Or. Cette décision augmentera la sécurité dans les rues;
- d) Policier parrain du quartier** : Les conseillers demandent la présence du policier ou de la policière de quartier, car ils désirent traiter des points usuels concernant la circulation. La présidente aura une rencontre le 13 février prochain et lui soumettra des sujets tels que la vitesse dans les zones scolaires, le respect de la signalisation, la présence policière dans la ville de Val-d'Or ainsi que la sécurité aux traverses piétonnières;
- e) Parc de jeux à Louvicourt** : Un résident de Louvicourt demande si le parc de jeux peut être réaménagé. La présidente lancera une invitation à la corporation des parcs et espaces verts pour la prochaine rencontre. De plus, l'entretien de la patinoire n'est pas fait régulièrement. Les utilisateurs doivent fréquemment apporter leur pelle et effectuer le déneigement avant de l'utiliser;
- f) Procédure lors de feu** : Les citoyens désirent avoir le protocole d'intervention et savoir où le ravitaillement en eau s'effectue. Les pompiers de Lac-Simon sont les premiers répondants pour le secteur;
- g) Rue Johnson** : Il y a une accumulation de neige sur les coins et l'élargissement de celle-ci n'a pas encore été effectué. Les Travaux publics sont actuellement en marche concernant le sujet. La présidente rappelle qu'il est interdit de déposer de la neige dans le triangle de visibilité.

## 7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 mai 2019, à 18 h 30, à la MRC de La Vallée-de-l'Or.

## 8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yval St-Pierre de lever la séance à 20 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-02-03

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE